

Prise en compte du risque incendie

CENTRALE SOLAIRE
DES TROIS VALLEES
(24)

Décembre 2022



valeco

PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

188 rue Maurice BEJART – CS 57392 – 34184 MONTPELLIER Cedex 4 – France
Tél. 04 67 40 74 00 - www.groupevaleco.com

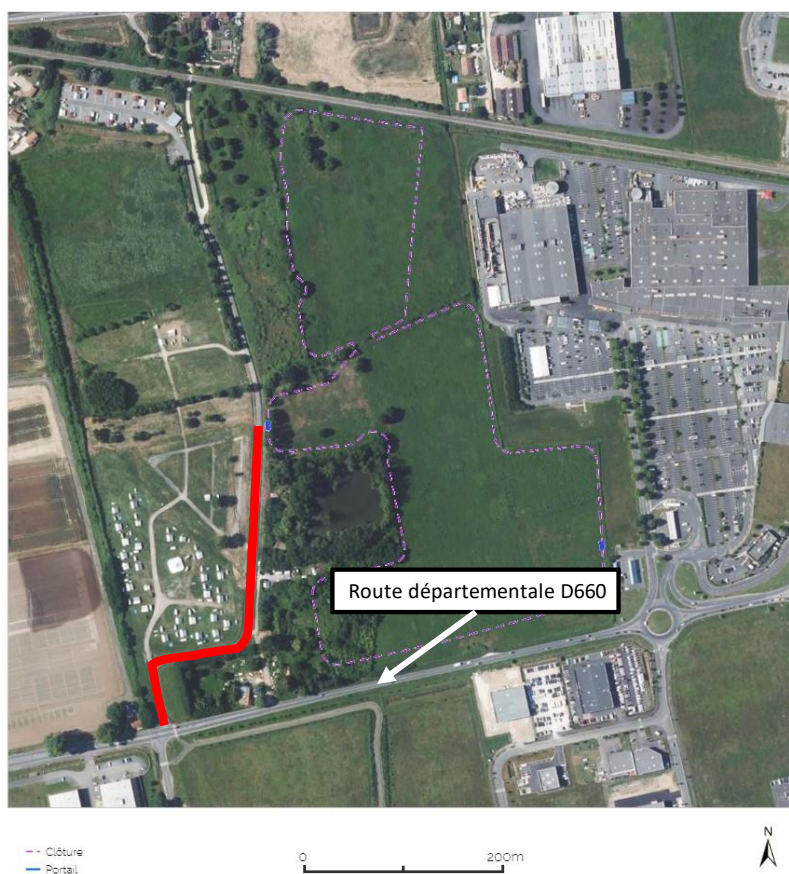
SAS au capital de 11 260 449 €- RCS MONTPELLIER 421 377 946 - Siret n° 421 377 946 000 31

Ce document est à destination du **Service Départementale d'Incendie et de Secours de Dordogne**. Cette note explicative détaille les dispositifs mis en place pour répondre aux préconisations liées au risque incendie.

Ci-dessous sont alors détaillées les caractéristiques techniques des différents aménagement prévus pour le projet photovoltaïque des Trois Vallées.

1 Accessibilité des secours

L'accès au parc photovoltaïque se fera par l'ouest du site, par la route départementale D660 puis via la route menant au lieu-dit des Gilets (en rouge ci-dessous). Le chemin d'accès à la centrale empruntera donc une route déjà existante.



Le portail principal sera doté d'un dispositif d'ouverture compatible avec la clé multifonctions DESCHAMPS dont sont équipés les agents du SDIS., ou d'une boîte à clé à code.

2 Défense incendie et ressource en eau

La centrale solaire aura une surface clôturée de 9,3 hectares et une emprise de panneaux en projection au sol de 3,5 ha.

La mise en place d'une réserve artificielle de 120 m³ fournira les besoins nécessaires en eau (PEI de 60 m³/heure pendant 2 heures), une aire d'aspiration de 32 m² pourra être installée. La PEI pourra être vérifié par le SDIS au moment de la réception et de l'installation.

3 Risque incendie et milieux naturels – lutte contre l'incendie

L'implantation est divisée en 2 blocs de modules (nord et sud) qui sont séparés par un fossé transversal.

Une piste périphérique intérieure (ou rocade intérieure) assurera l'accès des secours à la totalité de la centrale pour intervenir sans pénétrer dans les sillons de panneaux ou à moins de 5 mètres de toute installation technique conductrice dont la tension ne peut être consignée par un arrêt d'urgence.

Cette piste respectera le dimensionnement suivant :

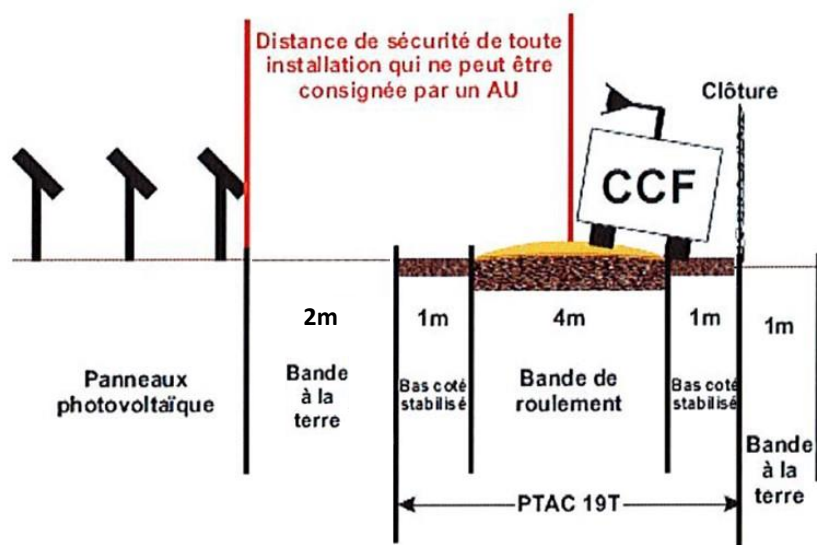


Figure 1 - Schéma de la piste périphérique

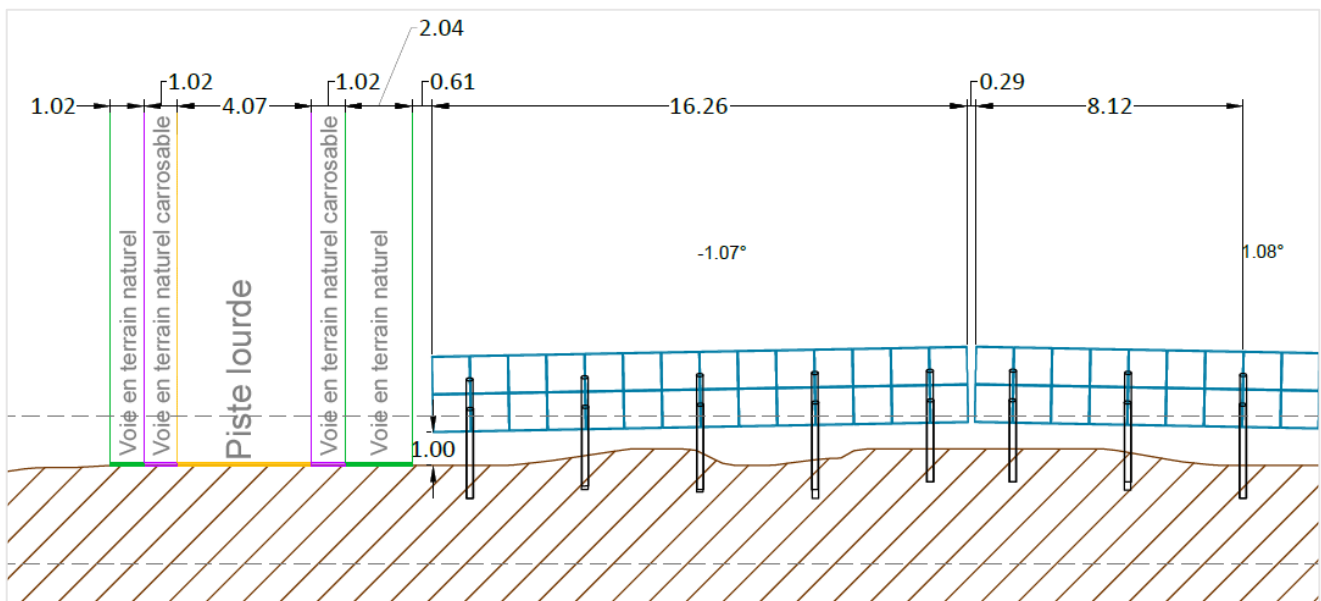


Figure 2 - Plan en coupe

Ces dimensions ont été adaptées par rapport aux préconisations habituelles, le fossé normalement demandé côté extérieur de la piste intérieure a été supprimé suite à un échange direct avec le SDIS 24 :

Madame,

Suite à notre échange téléphonique et, à une analyse des risques spécifique à votre projet, la suppression du fossé de 1m, côté extérieur de la piste périmétrale intérieure, peut être envisagé car :

- Surface du parc restreinte (8Ha environ)
- La planimétrie permet dès l'entrée de parc d'avoir un visuel sur la piste périmétrale (afin d'éviter aux véhicules de se rencontrer « face à face »)
- Le parc est situé en milieu urbain

Il conviendra de préciser par de la signalisation appropriée à l'entrée de la piste le sens de circulation et une mention d'avertissement indiquant une réduction de l'emprise de la piste à 8m)

Bonne réception. Cdl,

Lieutenant Bruce LOUBIGNIAC
Chef de Service
Prévention Prévision NTN
Groupement des Services Opérationnels
0553358273 0680587040 LOUBIGNIAC.Bruce@sdis24.fr
www.sdis24.fr



Figure 3 - Mail du SDIS 24

Les pistes seront carrossables pour un PL de 19T et seront composées d'une couche de GNT de 30 à 50 cm selon la portance obtenue. Les eaux pluviales seront évacuées grâce à une pente de 2 %.

Un busage de 20 mètres de long est prévu pour traverser le fossé au centre et ainsi joindre les îlots nord et sud.

Vous trouverez en page suivante le plan d'ensemble de la centrale pour plus de détails sur la localisation des îlots et des pistes.

Le plan de masse au format A0 est annexé au présent document.



CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLEES

PLAN D'ENSEMBLE
ECHELLE 1 : 5 000

COMMUNES DE BERGERAC ET DE CREYSSE (24)



Légende :

Projet :

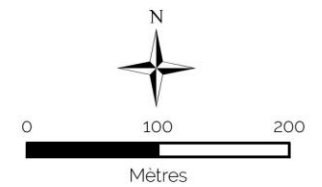
- Modules
- Poste électrique
- Clôture
- Portail
- Réserves incendie
- Zone de stockage
- Haie

Pistes

- Piste légère
- Piste lourde
- Voie en terrain naturel

Limites administratives :

- Limites communales



Auteur : Service SIG-Cartographie Valeco
Date : 14/12/2022
Projection : RGF 1993 Lambert-93
Source : Bureau d'Etudes Valeco



4 Consignes de sécurité en exploitation

- Les locaux techniques seront protégés comme suit :
 - Les onduleurs seront isolés des autres locaux par des parois coupe-feu de degré égal à la stabilité au feu du bâtiment avec un minimum coupe-feu de degré 30 mn. La porte sera pare flamme de degré ½ heure.
 - Les locaux transformateurs assureront une résistance au feu : coupe-feu de degré 2 heures. Ils seront implantés sur des zones dépourvues de toute végétation sur un rayon de 5 mètres.
- Une coupure générale électrique sera installée en visibilité sur site et sera identifiée par la mention « coupure réseau photovoltaïque – Attention panneaux encore sous tension ».
- Le site est accessible depuis par la route départementale D660 puis via la route menant au lieu-dit des Gilets. Le portail d'entrée d'une largeur de 6 mètres minimum possédera un système d'ouverture extérieur agréé par le SDIS.
- Avant la mise en service de l'installation, les éléments suivants seront remis au SDIS :
 - Plan d'ensemble au 2000^{ème}
 - Plan du site au 500^{ème}
 - Plans géoréférencés au format dwg contenant les installations et zones de danger
 - Coordonnées des techniciens qualifiés d'astreinte
 - Procédure d'intervention et règles de sécurité à préconiser
- Avant la mise en service industrielle du site, un représentant du SDIS sera invité à faire une reconnaissance des lieux en vue de réaliser un exercice de sécurité dans le premier mois d'exploitation.
- Une visite du SDIS 24 pourra également être organisée avant la mise en exploitation de la centrale.
- Une astreinte téléphonique sera disponible 24h/24.
- Un plan inaltérable validé par le SDIS sera affiché à l'entrée de la centrale.
- Les câbles DC non enfouis et les onduleurs seront étiquetés pour faciliter leur identification.
- Une identification inaltérable des organes principaux sera également mise en place (coffrets AC, DC, onduleurs, transformateurs, coupures associées)



LÉGENDE

- CADASTRE**
- Parcelle
 - Bati
 - Limite communale
- PROJET**
- Panneaux photovoltaïques
 - Portail
 - Clôture
 - Piste lourde
 - Piste légère
 - Voie en terrain naturel
 - Poste électrique
 - Plateforme poste électrique
 - Réserve incendie
 - Zone de stockage
 - Ouvrage hydraulique (busage)
- BIODIVERSITE**
- Plan d'eau
 - Haies à planter/haies à renforcer

-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
01	Création	DM	MM	21/11/2022
VERSION	DESCRIPTION	DESSINÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	DATE
ÉCHELLE	1 / 750	FORMAT	A0	
CODE PROJET	240102	SYSTÈME DE COORDONNÉES CC45		
COMMUNE(S)	BERGERAC, CREYSSE (24)			
PROJET	CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLEES			
PLAN	PLAN DE MASSE			

188 rue Maurice Béjart
CS 57392
34184 Montpellier
Tél : 04 67 40 74 00

